



LIGUE MEDITERRANEE DE BILLARD

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 7 septembre 2019

Clubs affiliés LMB 40 clubs pour 74 voix Clubs présents ou représentés 24 (60% du total dont 7 représentés par pouvoir) pour 52 voix (67% du total)

(Quorum statutaire mini 50% des membres et des voix)

Clubs excusés 2

Clubs ayant donné pouvoir 7

A 14H30 le Bureau réalise l'accueil des Clubs et effectue l'émargement de la feuille de présence, la remise de bulletins de vote anonymes à chaque Club et le recueil des pouvoirs. La Présidente lit l'ordre du jour prévu, l'AG ne formule pas de remarques.

L'ordre du jour arrêté par l'AG est le suivant

1. Rapport moral et d'activités et rapports des Commissions
2. Rapport financier 2018-2019 et Prévisionnel 2019-2020
3. Modification des statuts et règlement intérieur
5. Plan de développement 2019/2020 LMB
4. Election complémentaire des membres du Comité directeur poste de secrétaire et responsable arbitrage
6. Questions diverses

La Présidente constate les conditions de quorum pour délibérer valablement et ouvre les travaux de l'Assemblée générale relative à l'exercice 2018/2019.

1. Rapport moral 2018/2019

La Présidente procède à la lecture

Résolution N°1

=> Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier 2018/2019 et Prévisionnel 2019/2020

Jean-Marie trappe présente le bilan financier 2018-2019 équilibré

Les vérificateurs aux comptes valide la tenue des comptes et demande que deux petites précisions soit apportée en ce qui concerne les kilométrages de déplacement sur les dispositions financières afin qu'il n'y ait plus de floue dans les remboursements.

Acté par l'AG et modifiés immédiatement.

Ensuite il présente le prévisionnel pour 2019-2020

Messieurs Alain Briand et Yves Gourseau reste vérificateur pour la saison suivante.

Le trésorier est félicité par l'assemblée pour ces présentations claires et précises.

Résolution N°2

=> **L'approbation des éléments comptables 2018/2019 à la l'unanimité**

=> **L'adoption du prévisionnel 2019/2020 à l'unanimité**

3. Modification des statuts et règlement intérieur

La Présidente fait lecture de la modification dans les statuts avec le retrait de la Corse cette dernière ne faisant plus partie de la LMB.

Lecture du règlement intérieur et précisions sur certains points qui semblé trouble à deux clubs.

Résolution N°3

=> **L'approbation de la modification des statuts à la l'unanimité.**

=> **L'adoption de la modification du règlement intérieur à la majorité deux abstentions .**

4. Election complémentaire des membres du Comité directeur.

Suite à la démission de monsieur Christian LEGRIS, nous avons deux postes à pouvoir.

Fabrice LEMESLE se présente au poste de responsable arbitrage (CAL) et Thierry RENAUD au poste de secrétaire.

La Présidente demande la participation de volontaires assesseurs devant assumer le dépouillement des bulletins de votes. Ces postes sont assurés par M Nicolas Moutu, M Nicolas Amoureux et Mme Fabienne Simian.

Résolution N°4

=> Par vote à l'unanimité sont élus en tant que membres au Comité directeur les deux candidats

5. Plan de développement de la LMB

Le Trésorier de la ligue et la Présidente présente la nécessité de faire appel à un ETR afin de venir en aide aux clubs et aider la ligue à rentrer dans ses objectifs de développement.

Est proposé à ce poste Denis BRAYER comme missionné

Résolution N°5

=> Plan de développement voté à l'unanimité

La Présidente suspend la séance afin de réunir le nouveau Comité directeur.

A 18H15 plus personne ne prenant la parole notre Présidente clôt l'AG.

La Présidente LMB

Marie Paule GROS



Le Trésorier LMB

Jean Marie Trappe

